

Pont sur le Var. Aquarelle de Jacques Guiaud. DOCUMENT ACCADEMIA NISSARDA



Borne, toujours visible, marquant la frontière entre Monaco et la Savoie en 1828. PHOTO A. P.



Mario Bosio, amiral italien, un des derniers témoins du rattachement de Tende à la France en 1947. PHOTO DR

HISTOIRE De 1388 à 1947, les frontières du comté de Nice, de Monaco et de la vallée de la Roya n'ont cessé d'évoluer, au gré des annexions et des traités, jusqu'au rattachement de Tende et de La Brigue à la France.

Comté de Nice, Monaco... Si changeantes frontières

PAR ANDRÉ PEYRÈGNE / MAGAZINE@NICEMATIN.FR

LES FRONTIÈRES, CES « cicatrices de l'Histoire » comme les appelait l'écrivain Emmanuel Berl, sont des lignes qu'on croit éternelles mais qui, pourtant, ne cessent de changer avec les siècles. Celles des Alpes-Maritimes en sont un exemple. Pendant quatre siècles, de la Dédition de Nice à la Savoie, en 1388, jusqu'au premier rattachement de Nice à la France en 1793, le Var tint lieu de frontière en à l'ouest. Cela s'imposait comme une évidence.

Lors de ce rattachement de 1793, le département des Alpes-Maritimes est officiellement créé. A l'ouest, la frontière du fleuve du Var est maintenue. Au sud, plus de frontière du côté de Monaco, la Principauté étant abolie et englobée dans les Alpes-Maritimes. En mai 1805, la France ayant annexé la République de Gênes, la frontière prend le large et s'étend à l'Est jusqu'à San Remo.

Monaco intégré aux Alpes-Maritimes

Nouveau changement en 1814. A la chute du Premier Empire, les Alpes-Maritimes sont réintégrées au royaume de Piémont-Sardaigne et la Principauté de Monaco restaurée, comprenant Menton et Roquebrune. Nouvelle frantières entre Monaco et le comté de Nice. Pour bien marquer son territoire, la Principauté fait planter des bornes comportant une croix de Savoie du côté nord, un M de Monaco du côté sud. On peut encore voir une de ces bornes face à l'église des Moneghetti à Monaco et une autre dans le jardin voisin de la mairie de Monaco.

Le Var coule dans les Alpes-Maritimes

Mais l'Histoire n'a pas dit son dernier mot. En 1860, nouvelle modification des frontières. Le traité de Turin prévoit la cession à la France du comté de Nice et de la Savoie, en contrepartie de l'aide apportée par Napoléon III à l'unité italienne. Les populations approuvent cette décision à 83% lors d'un plébiscite (réservé aux hommes) les 15 et 16 avril. Nice revient donc à la France - mais Tende et La Brigue demeurent italiennes. Le nouveau département des Alpes-Maritimes est créé. Grasse, Cannes et Antibes, qui appartenaient jusque-là au département du Var, rejoignent les Alpes-Maritimes. Quant au fleuve Var, il coule désormais en dehors du département qui porte son nom.

Du côté de Monaco, la frontière bouge encore. Le 2 février 1861, le prince Charles III « vend » Menton et Roquebrune à Napoléon III pour quatre millions de francs-or. La frontière se rétrécit donc autour de Monaco, enserrant désormais l'un des plus petits Etats du monde.

Des forts au col de Tende

Pendant ce temps, dans la vallée de la Roya, on se méfie. En 1871, cinq forts sont construits au col de Tende contre une attaque éventuelle de la France. Ces ouvrages militaires offrent aujourd'hui aux randonneurs l'imposante vision de leurs vastes murs abandonnés. Dans les années 1920, Mussolini fait édifier à Saint-Dalmas-de-Tende une gare ferroviaire monumentale, presque théâtrale, pour marquer somptueusement l'entrée en Italie.

Rien n'est fini ! En février 1947, après la Seconde Guerre mondiale, le Traité de Paris impose à l'Italie de céder à la France Tende et La Brigue ainsi que des portions des hautes vallées de la Vésubie et de la Tinée, notamment à Isola. Les habitants, consultés par referendum le 12 octobre, approuvent à 92 %.

Cela constitue la dernière modification importante qu'ait connue jusqu'à présent le territoire métropolitain français.

Mario Bosio, témoin du rattachement de Tende

IL EXISTE ENCORE quelques témoins du rattachement de Tende à la France, en 1947. Mario Bosio est de ceux-là. Il donnera une conférence au Musée des Merveilles de Tende le 6 novembre à 17 heures sur le thème de son livre *Tende dans l'histoire* (Editions Silvana). En 1947, il avait 11 ans. Son père était pharmacien à la Brigue où il est né lui-même. Sa famille fit le choix de repartir vers l'Italie. Il se souvient de son errance d'enfant dans l'Italie défaite, de son séjour d'exilé dans une caserne d'Alessandria. Son père, par la suite, redevint pharmacien dans cette ville italienne.

Mario Bosio a accompli sa carrière dans la marine italienne jusqu'au grade d'amiral. Il vit actuellement à Rome mais possède toujours une maison à Tende. « *Lorsque je reviens à Tende,* raconte-t-il, *je retrouve mes camarades de classe. Nous sommes encore cinq. A part moi, les quatre autres sont restés en France. Nous sommes toujours amis. Mais lorsque nous nous retrouvons, c'est... en italien que nous parlons.* »

VENDREDI 6 NOVEMBRE, 17 h.
Musée des Merveilles, Tende. Gratuit.

